

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°10 JUIN - JUILLET 2018

© SOAZIG DE LA MOISSONNIERE / PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

POLITIQUE

PAGES SPÉCIALES
**LA FRANCE,
UNE CHANCE
POUR CHACUN**

PAGES 3-8



« REMETTRE
L'ANRU DANS
SA PROMESSE
ORIGINELLE »



**NPNRU,
DES NOUVELLES
RÈGLES DU JEU**

→ PAGE 5

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

PAGE 4

Jacques Mézard,
Ministre de la Cohésion
des territoires

Julien Denormandie,
Secrétaire d'Etat auprès
du Ministre de la Cohésion
des territoires

Olivier Klein,
Président
de l'ANRU

PAGE 6

Jean-Louis Dumont,
Président de l'Union
Sociale pour l'Habitat

PAGE 7

Bruno Arcadipane,
Président d'Action
Logement



© S. VALLEE

AGGLOS PAGE 9

**EST-ENSEMBLE,
LA FRICHE BAT LE TEMP'O !**

ICI PAGE 11

**MEAUX /
BEAUVAIL, À TAILLE
HUMAINE**

AILLEURS PAGE 18

**Londres
Pas de repos
pour les friches !**

© L. MALKI



**NOUS
PAGE 14**

**ÎLE-SAINT-DENIS - SAINT-OUEN
CHRONIQUE DU HLM**

AGENCE PAGE 19

PIA Jeunesse
Le réseau se consolide !

OUTILS PAGE 16

**UNDA,
le quartier à jouer**



ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

www.anru.fr

Le mot de la rédaction

Vous tenez le numéro 10 de *Renouvellement Le Mag* entre vos mains. Nous vous en souhaitons bonne lecture et tenons à remercier ceux qui, numéro après numéro, contribuent à ce magazine participatif, ainsi qu'au Digimag qui en propose des versions

enrichies : articles prolongés, reportages photos, vidéos, podcast... Ces médias vous sont ouverts, continuez à les faire vivre !

est foisonnante, à tout instant, suivez-la, partagez-la, commentez-la sur les réseaux Twitter, LinkedIn, Youtube et Pinterest de l'ANRU !

Et parce que l'actualité du renouvellement urbain



Merci à vous !

Ce numéro fait la part belle aux contributions que la rédaction a reçues tout au long de sa préparation. Aussi, nous avons souhaité mettre à l'honneur ceux qui font vivre ce magazine participatif.



10

©FRANCE HABITATION

Remi Preya
France Habitation



10

©VILLE DE CHARLEVILLE-M.

Agnès Langlet
Ville de Charleville-Mezières



11

©VILLE DE MEAUX

Philippe Leterme
Ville de Meaux



12

©D. GOURAY/RENNES METRO.

André Marie
Ville de Rennes



12

©VILLE DE LIÉVIN/ML

Jodie DUBOIS
Ville de Liévin



13

©LAURENT LAMACZ

Sylvain Robert
Maire de Lens



14

©LOUIZA MALIK

Irene Berelowitz
Atelier du bruit



14

©CGET

Raphael Do Luca
CGET



14

©CAM

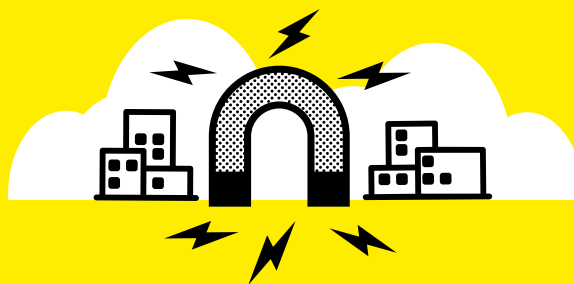
Marianne Samain
Clermont Auvergne
Métropole

→ APPEL À CONTRIBUTIONS

Les lois de l'attraction

Avec le renouvellement urbain, les quartiers s'enrichissent de lieux et d'équipements divers et variés qui participent à leur attractivité nouvelle ou restaurée, contribuant à les faire rayonner bien souvent au-delà des limites hyper locales et à les ouvrir sur le reste de la ville.

Médiathèque, city-stade, centre-commercial, parc paysager... Racontez-nous l'histoire de la réalisation la plus emblématique de votre PRU, celle qui a changé l'image du quartier et attire désormais les publics d'ici et d'ailleurs.



Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DIGIMAG**, les sujets et contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.



Les articles avec cette mention renvoient à des contenus augmentés sur la version en ligne du magazine : www.digimag-anru.fr

Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • **Directeur de publication** : Nicolas Grivel • **Directrice de la rédaction** : Élisabeth Broge • **Rédacteur en chef** : Jean-Denis Espinas • **Secrétaire de rédaction** : Gabriel Henry • **Coordination éditoriale** : direction de la communication de l'ANRU • **Ont contribué à ce numéro** : Virginie Alexe, Alessandro Casamento, Jean-Denis Espinas, Gabriel Henry, Gauthier Mack-Mallick • **Conception & réalisation** : à vrai dire la ville • **Graphisme** : Flgraf / François Lemaire • **Impression** : édiphisme • Imprimé sur papier recyclé

La France,
une chance pour chacun.

Élysée
MARDI 22 MAI 2018



« L'ANRU A DE NOUVEAU LES MOYENS DE FONCTIONNER »

Intervention du **Président de la République Emmanuel Macron**, le 22 mai 2018 à Paris

Le Président de la République est intervenu, mardi 22 mai, sur la mobilisation de la politique de la Ville devant des centaines d'habitants, d'élus, d'associations et d'entreprises.

Dans la suite du discours qu'il avait prononcé à Roubaix le 22 novembre dernier, il a annoncé plusieurs actions concrètes appelant à redonner « de la dignité et à favoriser l'émancipation des habitants » des quartiers les plus difficiles. L'action de l'ANRU fait légitimement partie de celles-ci. Regrettant que les gouvernements successifs aient « abîmé la politique de rénovation urbaine par une raréfaction des crédits

budgétaires », Emmanuel Macron a appelé à ce que l'ANRU retrouve « la formidable réputation » qui était la sienne dans les quartiers. L'Agence est à ses yeux « un bon instrument », à condition de « le remettre dans sa vérité première, sa promesse originelle ». Cela passant notamment par une « visibilité financière retrouvée en étant au rendez-vous de l'engagement de campagne sur le financement de la rénovation urbaine à hauteur de 10 milliards d'euros ».

Remerciant l'Union Sociale pour l'Habitat et Action Logement de « s'être mobilisés pleinement » pour concrétiser ce doublement du montant financier du Nouveau

Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), le Président de la République a confirmé que le milliard d'euros apporté par l'Etat au budget du programme « sera tenu dès le projet de loi de finances pour 2019 sur la trajectoire qui a été définie. » Ainsi conforté dans son assise financière, le Président de la République a estimé que dorénavant « l'ANRU avait à nouveau les moyens de fonctionner ».

Un nouveau rendez-vous a été fixé au mois de juillet pour lancer une opération « Cœur de quartier » qui devra permettre de « faire sortir en six mois » une première liste de projets.

JACQUES MÉZARD, MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

JULIEN DENORMANDIE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

« Simplification et accélération dans la mise en œuvre des projets ANRU : le processus est enclenché »

Le Président de la République est intervenu le 22 mai dernier sur la mobilisation nationale en faveur des quartiers prioritaires. Il a réaffirmé, dans ce cadre, le rôle stratégique de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans la transformation des quartiers et la nécessité impérieuse de relancer la dynamique par une simplification des procédures et l'accélération de la mise en œuvre des projets.

La première étape engagée par le Gouvernement a été d'assurer la visibilité financière de l'Agence avec le doublement du



© C. SAIDOU / MIN-AGRIFR

financement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de 5 à 10 milliards, grâce à l'engagement conjoint d'Action Logement et de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) aux côtés de l'État. Il s'agit

désormais de permettre dans les plus brefs délais d'accélérer le déclenchement des opérations avec l'objectif fixé par le Président de République de sortir d'ici six mois les premiers projets.

Dans ce cadre, nous nous félicitons des mesures concrètes adoptées le 25 mai par les membres du Conseil d'Administration de l'ANRU qui vont permettre de mieux financer les projets et de mieux accompagner les élus porteurs de projets.

Il faut désormais aller plus loin pour accélérer les projets. Le ministère travaille avec l'ANRU

et l'ensemble des partenaires pour que de nouvelles propositions concrètes puissent être mises en œuvre d'ici la mi-juillet.



© ANRU / MYLBOURGAULT



© F. NEDDAM/VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS

TRIBUNE **OLIVIER KLEIN**, PRÉSIDENT DE L'ANRU

« Faire plus et faire plus vite au service des habitants »

Parfois injustement tant les contraintes externes imposées à l'ANRU sont lourdes. Je sais néanmoins que ces formules ne remettent pas en cause l'Agence et ses équipes mais traduisent les attentes légitimes des habitants et des élus.

Le 22 mai dernier, le Président de la République a confirmé sa volonté de voir l'ANRU remplir sa mission avec une enveloppe budgétaire doublée, grâce aux engagements d'Action Logement, du mouvement HLM et de l'État à hauteur de 10 milliards d'euros, soit 40 milliards d'euros d'investissement dans les quartiers. Cette nouvelle ambition étant assortie d'une exigence de

rapidité dans la mise en route des chantiers.

Conscients de cette nécessité, nous avons initié, dès la fin de l'année dernière, un travail en profondeur pour identifier comment accélérer le déploiement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Pendant près de six mois, nous avons réuni élus, partenaires financeurs, techniciens, services de l'État pour trouver comment répondre au mieux aux besoins des projets dans ce contexte financier plus favorable. Bonification du financement des opérations, simplification de la contractualisation, place accrue des élus dans la discus-

sion des projets, ces solutions sont aujourd'hui partagées et ont été adoptées par notre Conseil d'Administration le 25 mai. Elles vous sont présentées dans ce numéro.

Ces mesures vont d'ores et déjà bénéficier aux projets des 45 quartiers dont l'examen aura débuté durant le premier semestre. D'ici à la fin de l'année, c'est plus de la moitié des quartiers du NPNRU qui seront concernés et dont les projets seront en cours de finalisation. Plus que jamais, l'ensemble des équipes de l'Agence sont mobilisées pour que cette accélération se traduise au plus vite en acte dans les quartiers.

NPNRU, DES NOUVELLES RÈGLES DU JEU

Fruit d'un travail partenarial initié depuis plusieurs mois, le Conseil d'Administration de l'ANRU a adopté à l'unanimité le 25 mai une série de mesures destinées à accélérer la mise en chantier dans les quartiers. Elles se structurent en deux axes :

MIEUX FINANCER LES PROJETS SUITE AU DOUBLEMENT DU NPNRU

RÈGLE 1. Bonifier de 70 à 80 % le taux de subvention pour les démolitions pour tous les bailleurs, et jusqu'à 100 % pour ceux dont la soutenabilité financière du projet est critique

RÈGLE 2. Allonger la durée de prise en compte des pertes d'exploitation de 18 à 24 mois de loyer pour les démolitions



© SCOPATELIERIS

RÈGLE 3. Revaloriser le forfait relogement de 3 000 € à 4 500 € pour les démolitions

RÈGLE 4. Majorer le financement pour la reconstruction de logements sociaux en zone tendue

RÈGLE 5. Augmenter les forfaits pour la minoration de loyers, afin que le loyer ne soit pas un obstacle au relogement hors quartier

RÈGLE 6. Confirmer le soutien au financement des opérations ambitieuses de réhabilitation de logements sociaux

RÈGLE 7. Assurer une meilleure prise en charge des interventions sur les copropriétés très dégradées, avec une augmentation de 50 à 80 % du taux de subvention pour la transformation en logement social ou la démolition

ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET AVEC PRAGMATISME

RÈGLE 8. Adapter le rythme et les modalités de contractualisation aux besoins du territoire

→ D'une part avec une capacité réaffirmée de contractualiser en plusieurs vagues, ce qui permettra aux agglomérations et aux métropoles de pouvoir conventionner quartier par quartier ou en plusieurs étapes sur un même quartier (phase principale, phase complémentaire)

→ D'autre part, les nouvelles modalités de contractualisation permettront aux

collectivités de disposer d'une marge d'ajustement renforcée de leurs projets : ceux-ci n'auront pas besoin d'être connus de manière intangible dans leurs moindres détails (par exemple localisation des nouvelles constructions de logements sur l'agglomération)

RÈGLE 9. Accroître les échanges entre l'ANRU et les élus porteurs de projets : les instances d'examen des projets s'adapteront pour favoriser les échanges directs avec les élus le plus en amont possible

RÈGLE 10. Permettre le lancement de travaux et le financement d'opérations prêtes et consensuelles sans attendre la signature de la convention. Cette disposition permettra aux collectivités dont le projet global n'est pas encore abouti de lancer, dès les prochains mois, des chantiers de démolition, de reconstruction de logements ou d'équipements publics



© DR

« Les organismes Hlm, premiers financeurs des projets du NPNRU »



© USH / T. GOIGNY

JEAN-LOUIS DUMONT,
PRÉSIDENT DE L'UNION
SOCIALE POUR L'HABITAT

En devenant financeurs du NPNRU à hauteur de deux milliards d'euros, les bailleurs sociaux et l'USH participent au doublement du montant financier du programme que vous appelez de vos vœux de longue date. Avec quels objectifs ?

Le doublement du financement du programme était nécessaire pour que l'ANRU soit en capacité d'accompagner des projets à la hauteur des enjeux

auxquels sont confrontés, aujourd'hui, les quartiers.

Dans le contexte de la mise en œuvre de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) et de la baisse des APL, supportée par les bailleurs sociaux et qui risque de priver les organismes Hlm de 800 M€ de ressources par an en 2018 et 2019 et de 1,5 milliards en 2020, le fait de contribuer à hauteur de deux milliards à la rénovation urbaine est un véritable effort pour le secteur. C'est aussi une vraie démonstration de solidarité de la part de l'ensemble des organismes, qu'ils soient ou non directement concernés.

Ce renforcement financier va permettre aux acteurs de s'engager dans la durée sur des projets dont le financement sera sécurisé. Il permettra de conduire de véritables approches globales des quartiers.

Les organismes Hlm ont été des acteurs majeurs du NPNRU. Quels enseignements majeurs en tirent-ils pour le Nouveau Programme ?

Les organismes Hlm ont été les principaux financeurs du NPNRU, avec 23 milliards d'euros apportés, sur un total de 46 milliards. Et ils seront très certainement les premiers financeurs des projets du NPNRU, et ceci alors même que la RLS les prive d'une part conséquente de leurs ressources. Ils devront de ce fait être d'autant plus exigeants auprès de leurs partenaires locaux pour que les investissements qu'ils seront amenés à consentir aient de réels impacts sur ces quartiers.

S'agissant du premier programme national, les enseignements que nous tirons sont nombreux : la démarche projet, les vertus d'une démarche partenariale forte autour d'un projet d'ensemble concerté qui bénéficie de ressources garanties permettant de le tenir dans la durée, la nécessité d'un portage politique fort et dans la durée pour coordonner l'ensemble des acteurs et prendre les décisions aux moments clés. Autrement dit, nous avons progressé dans la méthode, avec des résultats remarquables, et une amélioration de la vie de très nombreux habitants, et c'est là notre boussole.

« Ce renforcement financier va permettre de conduire de véritables approches globales des quartiers ».

Des mesures d'accélération et de facilitation de la mise en œuvre du NPNRU ont été annoncées par l'ANRU le 25 mai. Répondent-elles aux attentes des organismes Hlm ?

Les annonces du 25 mai sont le résultat d'un long travail auquel l'USH a été associée, et je veux saluer le travail mené

avec les équipes de l'ANRU qui ont été très attentives à nos propositions.

Nous retenons trois mesures principales. En premier lieu l'amélioration du financement des démolitions. C'était une demande très forte des organismes qui sont conscients de l'impact des opérations de démolition sur la transformation des quartiers, mais le financement de ces opérations avait été trop dégradé au lancement du NPNRU.

Ensuite la possibilité de majorer les financements pour les organismes en situation financière fragile, sous le contrôle d'un comité des partenaires. C'est essentiel car certains organismes fragilisés par la RLS vont être confrontés à des arbitrages difficiles et il faut créer les conditions pour qu'ils puissent lancer sans tarder les projets en dépit de l'incertitude dans laquelle ils se trouvent.

Enfin la possibilité de pouvoir bénéficier de financements avant la convention, dans le cadre des opérations « pré-conventionnées » : cela sera très utile pour poursuivre la dynamique sur le terrain et notamment pour lancer des opérations de reconstitution de l'offre en compensation des démolitions.

Et nous avons en revanche un regret que je souhaiterais exprimer. Nous souhaitons que l'ANRU puisse à nouveau financer les postes de chef(fe)s de projet rénovation urbaine. Ces personnes font un travail essentiel au sein des organismes. Notre demande n'a malheureusement pas été entendue et je le regrette. Nous prendrons néanmoins nos responsabilités et nous veillerons à ce que ces postes soient maintenus car ils sont décisifs pour la réussite des projets.

BRUNO ARCADIPANE,
PRÉSIDENT
D'ACTION LOGEMENT



« Redynamiser l'ambition commune de la rénovation urbaine »

Action Logement a décidé d'augmenter sa contribution au renouvellement urbain et de participer au doublement financier du programme, avec quels objectifs ?

Des objectifs ambitieux au service de la mixité sociale ! En portant sa contribution financière de 5 à 7 milliards d'euros dans

le cadre du NPNRU, Action Logement est le fer de lance de la politique de renouvellement urbain. C'est une volonté forte d'Action Logement. Nous sommes des acteurs de terrain, nourris de notre expérience, depuis 2004, dans la politique des quartiers. Aujourd'hui, augmenter notre participation

financière au budget de l'ANRU, c'est réaffirmer la force de notre engagement dans ce dispositif. C'est donc faire mieux et plus vite dans les trois axes qui sont notre cœur de métier : améliorer la prise en charge financière de la démolition de 50 à 80 000 logements sociaux vétustes ou inadaptés, soutenir

des projets de réhabilitation ce qui impactera au quotidien la vie de 110 à 130 000 ménages et enfin reconstituer une offre de logements sociaux et intermédiaires. Je ne veux pas résumer l'ambition d'Action Logement à sa seule contribution financière : en proposant des solutions opérationnelles, c'est une vision globale que nous voulons développer, celles d'espaces urbains renouvelés où la mixité est une réalité sociale, commerciale, culturelle, associative.

« Je ne veux pas résumer Action Logement à sa seule contribution financière (...) c'est une vision globale que nous voulons développer. »

BRUNO ARCADIPANE,
PRÉSIDENT D'ACTION
LOGEMENT

Plusieurs déclarations communes d'Action Logement et de l'USH ont eu lieu pour accompagner le passage de 5 à 10 milliards d'euros du NPNRU. En quoi vos préoccupations communes sont-elles une opportunité pour les quartiers ?

Il y a évidemment une cohérence à ce que le monde HLM contribue au financement de l'ANRU. Tout comme Action Logement, l'USH est présente dans les 200 quartiers d'intérêt national retenus par le NPNRU. Nos compétences se complètent, nos analyses se recoupent. Nous pouvons parler de constat partagé avec l'USH, sur le volet logement du renouvellement urbain. Nous partageons la même expertise sur la vétusté, les impératifs urgents de réhabilitation. Nous sommes en phase sur le lien étroit qui existe entre le logement et l'emploi. Nous sommes convaincus que la mixité sociale passe par l'implantation d'entreprises dans les quartiers

politique de la Ville (QPV). Mais plus encore, à Action Logement comme à l'USH, nous mesurons l'attente des habitants des QPV en matière de qualité de vie. Ce sont des défis quotidiens, incarnés. Avec Jean-Louis Dumont, nous ne résumons pas notre mission à des colonnes de chiffres ou des projets immobiliers ! C'est pourquoi, je suis convaincu que nous allons travailler avec l'USH, pour redynamiser l'ambition commune de la rénovation urbaine.

Dans quelle mesure la restructuration d'Action Logement mise en œuvre depuis deux ans va-t-elle permettre d'accompagner le retour des salariés dans les quartiers ?

Action Logement a mené une réforme interne d'ampleur pour renforcer l'ancrage territorial au service du logement des salariés des entreprises. Nous avons rationalisé notre fonctionnement en confortant nos implantations dans les 13 régions, représentées par des délégations régionales et des comités régionaux. C'est la bonne échelle pour porter des diagnostics et pour agir. Nous avons également distingué deux entités, Action Logement Service, qui collecte la PEEC* et distribue les aides, Action Logement Immobilier qui porte les programmes de constructions et de réhabilitations. Avec notre opérateur dédié à la mixité sociale, Association Foncière Logement, toutes nos interventions sont donc alimentées depuis les données réelles de terrain. Nous sommes capables d'ajuster nos programmes et nos offres à notre ambition. Par ailleurs, nous constatons que les entreprises reviennent dans les « territoires oubliés de la République » : certains QPV sont redevenus potentiellement attractifs pour les entreprises. Notre mission est évi-

demment de les accompagner pour formuler des offres de logements sociaux et intermédiaires sur ces territoires en éveil.

Comment va s'organiser la complémentarité entre le renouvellement urbain des quartiers et les interventions d'Action Logement au titre du programme Cœur de Ville pour les villes moyennes ?

Complémentarité, le mot est juste ! Et c'est notre objectif. Nous devons résolument éviter deux écueils : « déshabiller Jean pour habiller Pierre » et jouer d'une supposée opposition entre les cœurs de villes et les QPV. Cela, ne correspond à aucune réalité ! La meilleure preuve ? 222 cœurs de villes retenus recoupent tout ou partie de projets relevant du NPNRU. Et pour 110 autres, des projets NPNRU sont en cours sur d'autres secteurs de l'agglomération. C'est dire s'il n'y a pas opposition, mais bien complémentarité. En d'autres termes, nous sommes convaincus qu'un territoire qui se redresse a mécaniquement des effets vertueux sur l'ensemble de l'espace qui l'entoure. Quand un cœur de ville est revitalisé, ce sont des salariés qui reviennent y vivre, y consommer, s'y installer. Mais ce sont aussi surtout des « ponts » qui se créent, des échanges qui s'établissent entre le centre et les périphéries, des ghéttoisations qui disparaissent. Notre ambition est d'être un acteur déterminant, écouté et entendu au bénéfice de ces quartiers et de leurs habitants.

** Participation des employeurs à l'effort de construction*



MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

© S. JARRY

LA RÉNOVATION, HORS LES GRANDS ENSEMBLES

La fabrique des quartiers n'est pas un simple aménageur. Cette SPLA, créée par la Métropole Européenne de Lille (MEL) en 2010 pour la régénération des quartiers anciens, peut intervenir à l'échelle d'un îlot comme d'un immeuble. La SPLA met également au cœur de ses projets l'accompagnement social des habitants. Les quartiers faubouriens ou de centre-ville qu'elle remodèle se composent très largement de maisons de ville occupées par de petits propriétaires ou locataires. « *Lorsqu'elles sont fragilisées, ces populations échappent à*

tous les radars, contrairement à ce qui se passe dans l'habitat locatif social » explique Vincent Bougamont, directeur général de La fabrique des quartiers. D'où la nécessité, pour la SPLA, de les accompagner. La fabrique des quartiers explique, convainc, oriente vers le logement social ou l'accession sociale à la propriété, voire même implique des habitants dans des démarches expérimentales telles que l'habitat à un euro... Autant d'initiatives pour « *faire du renouvellement urbain un levier de réhabilitation sociale des quartiers* ».

AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LA PARTICIPATION EN PARTAGE

Intrinsèque à toute démarche de renouvellement urbain, le processus de participation citoyenne n'est pas sans embûches pour les acteurs du projet. D'autant qu'au sein des services de l'État et des collectivités locales, chez les bailleurs et promoteurs, les expériences diffèrent et que, face à l'exercice, la préparation est inégale. D'où l'idée d'une « communauté des pratiques de la participation » pour la métropole Aix-Marseille-Provence. Animée par l'association « la Compagnie des rêves urbains », ce projet temporaire a vu le jour à l'initiative de Marseille Rénovation Urbaine (MRU) et de l'ex GIP politique de la Ville, aujourd'hui intégré à la Métropole.

À en juger par l'engouement des participants, professionnels d'horizons et compétences variés, il répondait à un besoin clairement et communément ressenti. L'objectif premier était de leur permettre de partager leur vécu de la participation. Ils l'ont fait lors de séminaires ou en groupes de travail restreints, pour définir ensemble les conditions optimales d'un dialogue public large et constructif. De novembre 2015 à décembre 2016, 106 techniciens ont participé au moins une fois à une action de la communauté de pratiques. Un « répertoire des bonnes pratiques de la participation » synthétise les conclusions du processus et propose des repères méthodologiques.



© ATELIER OTTO / COLLECTIF NOUS LA CITÉ

EST ENSEMBLE / MONTREUIL

LA FRICHE BAT LE TEMP'O

Lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt Temp'o, lancé par Est Ensemble, le projet Nous la Cité est porté par La Factory & Co (architecture), l'Atelier Otto (paysage) et le Collectif 39 (projets participatifs et solidaires). Avec eux, la friche Adrienne Maire s'est mutée en un lieu de vie reconnu de tous. Au programme, des activités de cuisine collective, de jardinage, de construction participative et de médiation artistique.

Situé au cœur d'un secteur retenu au titre du NPNRU - le quartier de la Noue, plus de 4000 habitants - le projet Nous la Cité préfigure un nouvel espace public montreuillois et accompagne le développement de sa gestion partagée entre institutions, associations et habitants. Il vise aussi à faire émerger des idées qui viendront s'articuler avec de futurs ateliers d'artistes qui doivent être réalisés à proximité immédiate, en pied d'immeuble. Enfin, il représente l'opportunité d'expérimenter des outils reproductibles d'urbanisme transitoire. Pour l'heure, le bilan est positif. La friche accueille les enfants du voisinage, après l'école, pour bricoler et jouer, et les associations locales se sont pleinement appropriées les lieux pour leurs activités d'animation locale.



© SCOPATELIER15

VITRY-SUR-SEINE

HABITAT : JE, TU, ILS PARTICIPENT

L'habitat participatif trouve sa place dans les quartiers du renouvellement urbain. Le projet initié à Vitry-sur-Seine – le tout premier pour la ville – dans le secteur Balzac, en pleine transformation, en est la preuve. Placé sous l'égide de la SEM vitriote Semise, le programme est porté par Coopimmo, une coopérative HLM spécialisée dans la construction de programmes d'accession sociale en Île-de-France. Elle a choisi pour maître d'œuvre la Scop d'architecture Atelier 15, particulièrement impliquée dans le mouvement participatif.

À l'issue d'une série d'ateliers publics consacrés au sujet, un groupe d'une dizaine de personnes s'est lancé dans l'aventure. Ils ont été séduits par la démarche, la possibilité donnée de dessiner son futur logement ou bien encore l'opportunité de faire baisser significativement le prix de son futur logement. Les futurs habitants réfléchissent également à la question de l'insertion de ce programme au sein du quartier.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ESPACE PUBLIC, UNE RÉVISION APPROFONDIE



C'est ce qui s'appelle faire peau neuve : du nord au sud, les espaces publics du quartier Ronde Couture ont été entièrement réaménagés. Sur l'îlot nord, dans le secteur de la Place Bauchart, ces interventions ont permis de recréer une centralité autour des commerces. La réhabilitation des parvis de la médiathèque et du centre social, la création d'une aire de jeux et de détente au pied de ces équipements, ont, quant à elles, fait émerger une zone de rencontre et d'échange pour les habitants. Ces transformations permettent également un meilleur accueil du marché dominical, très prisé des carolo-macériens. L'îlot sud a, pour sa part, gagné en porosité tant avec son homologue nord qu'avec la zone d'activités limitrophe, notamment via des liaisons douces. Parallèlement, les parvis des écoles ont été réhabilités, permettant une meilleure identification des lieux, tout en les valorisant. Là aussi, une aire de jeux et de détente a vu le jour, vite adoptée.

© VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



BONUS WEB



© BERTRAND GUIGOU / VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

VILLENEUVE-LA-GARENNE

CLAP DE FIN POUR LE LOGEMENT

Des appartements spacieux, lumineux, confortables : le programme neuf livré en avril par le bailleur France Habitation dans les Quartiers Sud vient clore en beauté les interventions sur l'habitat réalisées dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain. L'immeuble compte 66 logements sociaux dotés de balcons ou de terrasses, des locaux d'activités en rez-de-chaussée – notamment médicales et paramédicales – un parc de stationnement enterré sur un niveau totalisant 72 places de stationnement. Les moindres détails de l'édifice ont été soigneusement pensés, depuis les halls d'entrée conçus par un architecte d'intérieur jusqu'au traitement de la lumière naturelle, avec de larges surfaces vitrées ménageant de multiples effets de transparence, en pied d'immeuble comme sur les huit étages au-dessus.

MEAUX *QUARTIER BEAUVAL*

BEAUVAL, À TAILLE HUMAINE



Entretien avec **Jean-François Copé**, maire de Meaux

Quelle était la situation initiale du quartier, avant que ne débute le projet de renouvellement urbain ?

Le quartier de Beauval, comme celui de la Pierre-Collinet, a été construit dans l'urgence à partir des années 1960 pour répondre à la pénurie de logements. Ces grands ensembles étaient le symbole du progrès et de la modernité impulsés par l'État et disposaient de tout le confort de l'époque : chauffage central, eau courante, salles de bain, WC intérieurs, ascenseurs. Plus de la moitié de la population vivaient dans ces nouveaux quartiers isolés du centre-ville.

Les effets pervers n'ont pas tardé pas à faire leur apparition : détérioration rapide des équipements, ségrégation sociale, concen-

tration de population dans des espaces restreints et non sécurisés, éloignement de nombre d'activités, taux de délinquance important.

Face à cette situation, dès 1995, nous avons donc décidé de lancer un grand projet pour transformer ces quartiers.

Quels ont été les principaux axes du projet ?

Le premier axe majeur était de concevoir des espaces de vie à taille humaine. Nous voulions recréer des constructions agréables et adaptées aux besoins des habitants. Les tours tripodes de plus de vingt étages ont laissé place à des petits collectifs et maisons individuelles groupées avec l'introduction de logements privés en accession, en accession

sociale ou en locatif libre pour favoriser la mixité. Laide du Programme National de Rénovation Urbaine a été fondamentale dans la réalisation de ce projet.

Les occupants des premières tours détruites ont investi les logements vacants du parc social existant. Par la suite, les relogements se sont faits dans les nouvelles constructions livrées en reconstitution de l'offre.

L'autre but majeur de notre action était de repenser complètement le quartier autour de ses habitants et de créer du lien social. Nous avons d'abord remplacé une première tour par un espace vert, le parc Chenonceau, un hectare de verdure au milieu de Beauval. L'Espace Caravelle a quant à lui apporté une offre culturelle majeure.

Signature de la convention
2004

25 000
habitants

270 M€
d'investissement
global

68 M€
de participation
de l'ANRU

1 700 logements
démolis

1 700 logements
neufs construits



© STÉPHANE VALLÉE

Place Colbert

ZOOM

L'Espace Caravelle, tout-en-un culturel

L'espace Caravelle, c'est le tout-en-un culturel de Beauval. Depuis 2007, cet équipement exceptionnel de 2 500 m² permet de proposer une offre culturelle complète à ce quartier de Meaux qui n'en possédait pas. Son attractivité en dépasse maintenant largement les limites. Sa salle de spectacle d'une capacité de 200 places permet une programmation de grande qualité, allant des concerts du Conservatoire au jazz, en passant par la venue de Magyd Cherfi récemment. Cette programmation variée attire l'ensemble de la population de Meaux et de l'agglomération. Au-delà d'une offre « classique », la médiathèque accueille des conférences, des spectacles de contes, ou bien encore des expositions. Des cours de différentes danses, des ateliers artistiques y sont également proposés. Enfin, l'offre d'initiation à la création d'images de synthèse qui y prend place est unique en France.



Le premier programme immobilier de la Zac Normandie-Saumurois, conduite par la Ville de Rennes et qui s'inscrit dans le processus de renouvellement urbain de Villejean, retenu au titre du NPNRU, a été pensé pour « prendre la stature d'un véritable monument métropolitain ». Il réussit le pari de matérialiser la mixité tant fonctionnelle que sociale. Composé d'une tour de 150 logements étudiants qui s'élance sur 17 étages, d'un parking silo de 180 places, de douze maisons qui le surplombent, d'un pôle santé et de locaux associatifs, il a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre des agences Urbanmakers et THE architectes et sous la maîtrise d'ouvrage d'Archipel Habitat (OPH de Rennes Métropole). L'offre de logement développée prend en compte les enjeux d'attractivité et les nouvelles manières d'habiter : accession aidée, maîtrisée et libre pour les primo-accédants ou possibilité pour les seniors de vivre en autonomie.



© URBANMAKERS ARCHITECTES



© VILLE DE LIÉVIN

LIÉVIN LA FIGURE DE PROUE DU PROJET



Le vent de renouveau qui souffle sur la ville a trouvé un symbole fort dans la Maison des projets, qui a ouvert ses portes début 2018 dans le quartier Vent de Bise/résidence Jean Lebas. Ses 250 m² sont entièrement dédiés aux habitants, à la vie locale, à l'information et à la convivialité. Le lieu intègre un espace « vitrine » du projet, un autre dévolu au siège du Centre Culturel et Social (CCS) « Cœur de ville », ainsi qu'un troisième réservé au Conseil citoyen. C'est notamment entre ses murs que se déroulera la concertation avec les habitants autour du renouvellement urbain, que précéderont très prochainement des ateliers Gestion urbaine et sociale de proximité. Quant à la conception architecturale, elle tranche avec l'environnement actuel. Le bâtiment, compact, est lumineux et modulable. Les volumes sont ancrés dans un aménagement paysager harmonieux avec un large auvent accueillant les riverains.

DIJON BELLES PRESTATIONS !

Architecture en gradins végétalisés, terrasse ou loggia à chaque étage, façade revêtue d'un métal qui change de couleur en fonction de la météo, appartements traversants de deux à cinq pièces dotés de parois coulissantes permettant de faire évoluer leur disposition... Signé par l'architecte Sophie Delhay pour le bailleur Grand Dijon Habitat, un nouvel immeuble de 40 logements sociaux est en train de voir le jour dans le futur écoquartier Stalingrad. Érigé en lieu et place des anciens logements d'hébergement d'urgence de la Cité du Soleil, construite dans les années 50 et aujourd'hui démolie, le programme devrait être livré à la fin de l'année.



© SOPHIE DELHAY ARCHITECTE / GRAND DIJON HABITAT



© C. MARTINEZ / VILLE DAIX

AIX-EN-PROVENCE UNE ÉCOLE DE RÊVE

Le groupe scolaire et sportif Jean Giono, partie du projet de renouvellement urbain d'ensemble du quartier d'Encagnane, avait besoin d'un bon lifting. C'est désormais chose faite. Après une réhabilitation complète entamée début 2017, l'établissement a été inauguré en janvier dernier. Depuis, petits et grands ne tarissent pas d'éloge à son sujet. Il regroupe désormais l'école élémentaire (six classes, 143 élèves) et l'école maternelle (quatre classes, 101 élèves) autrefois séparées. L'architecture des années 60 a laissé place à des espaces – vie scolaire, cantine, garderie, dortoirs, sanitaires – plus aérés et mieux conçus. Façades et fenêtres sont à présent agrémentées de pare-soleil. Les salles de classe, elles, ont été dotées de tableaux numériques et d'un chauffage au sol « basse température ». Quant à la cour, elle s'est offerte de nouveaux jeux, un potager et même un abri pour lapins.

LENS QUARTIER GRANDE RÉSIDENCE

ICI

Signature
de la convention
2008

3000
habitants

195 M€
d'investissement
global

48.7 M€
de participation
de l'ANRU

713 logements
démolis

503 logements
neufs construits
dont

211 logements
en accession sociale
ou libre

© VILLE DE LENS



UN PROJET HORS NORMES

On a coutume de dire qu'une personne revenant à la Grande résidence après 15 ans d'absence ne reconnaît plus le quartier tant le Programme National de Renouvellement Urbain l'a bouleversé en profondeur.

Si la convention ANRU a été signée en juin 2008, les dossiers préparatifs portés par les élus et les services remontent à décembre 2005, date à laquelle le premier dossier de renouvellement urbain avait été présenté devant l'ANRU. De la première tour démolie, la tour Aymé, aux dernières qui le seront prochainement – les tours Bell et Béjart feront place à un espace vert – ce sont plus de dix ans de travaux et un investissement sans précédent de 195 millions d'euros.

SUR TOUS LES PLANS

Seize tours abattues, trois écoles construites, trois équipements sportifs rénovés ou créés, un centre socioculturel rénové et agrandi, un centre commercial, une crèche... Le projet de renouvellement urbain de la Grande résidence et de ses sites associés (Van-Pelt, Laloux, Tételin, Cité 8) a réorganisé la carte des équipements de proximité, ainsi que celle de l'espace public ou des transports en commun.

Le parc de logements, que se partagent les deux bailleurs sociaux du quartier, SIA et Pas-de-Calais Habitat, est lui aussi totalement recomposé : 713 démolitions pour 503 reconstructions, dont beaucoup de logements individuels, comme à la Plaine des jeux. « *Le projet ANRU répond à plusieurs objectifs : le désenclavement du quartier*

avec une liaison vers le centre-ville, une mixité sociale (logements) et une mixité fonctionnelle (commerces) » explique Sylvain Robert, maire de Lens et premier adjoint à l'époque de la signature de la convention avec les différents partenaires. « *Une décennie n'est pas de trop pour changer en profondeur le visage d'un quartier* ».

L'école Lapierre : une renaissance

zoom

Pas moins de trois nouvelles écoles ont été concernées par le projet de renouvellement urbain de la Grande résidence. Parmi elles, la rénovation du groupe scolaire Lapierre donne une idée de l'ampleur de la tâche accomplie. Le bien-être des enfants a été acquis au terme d'un enchaînement de différents chantiers. En 2010, l'ex-école Lapierre a été détruite en deux phases pour permettre un transfert temporaire des enfants vers le groupe scolaire Jules-Verne situé à quelques centaines de mètres. Livré à la rentrée des classes 2011, le groupe scolaire Lapierre imaginé par le cabinet GA Architecture tranche sur son environnement, avec la prédominance du bois et une toiture en forme de vague. Les économies d'énergie ont également été recherchées dès le cahier des charges du projet. Une préoccupation centrale pour un projet de 7,5 millions d'euros. Aujourd'hui, six ans après son ouverture, l'école, largement pensée avec le corps enseignant, accueille 234 enfants (95 en maternelles et 139 en élémentaires) répartis en 14 classes (cinq en maternelles et neuf en élémentaires). Elle semble avoir toujours fait partie du paysage.



CHRONIQUES DU HLM



CLERMONT-FERRAND LA GAUTHIÈRE 2030



La Gauthière constitue un cas particulier parmi les quartiers inscrits au NPNRU de Clermont Auvergne Métropole. En effet, la co-construction n'y est pas un phénomène nouveau : de 2014 à 2017, les architectes de l'Université Foraine ont déjà travaillé avec les riverains à l'animation et à la transformation de leur cadre de vie. L'équipe de projet actuelle, composée des agences HDZ, Architecture In Vivo et de l'Atelier Stéphane Malek, s'est inspirée du caractère inventif et fédérateur de cette première expérience, en l'intégrant au cadre du nouveau programme. Son objectif ? Donner aux habitants les clés pour agir au rythme des avancées du projet. Comment ? En élargissant son réseau de partenaires et son éventail d'outils pédagogiques. Ainsi un ensemble d'actions, réunies sous la bannière « Gauthière 2030 », a vu le jour, visant à informer sans délai les habitants et à les mobiliser en nombre lors des temps-forts de la préfiguration.

À l'initiative de l'équipe de la Maison du Projet, qui coordonne pour Plaine Commune la concertation avec les habitants de trois quartiers répartis sur deux bords de Seine – d'un côté, le sud de l'Île-Saint-Denis, de l'autre, Cordon et le Vieux Saint-Ouen – treize femmes et un homme, résidents de longue date, ont témoigné, en sons et en images. Comment regarde-t-on une rue, un paysage, un voisinage, que l'on habite depuis vingt, cinquante, soixante-dix ans ? Quelle partie de nous-mêmes renferment ces murs et ces fenêtres qui ont vu sécouler la plus grande part de notre existence ? Comment imagine-t-on, rêve-t-on dans le

futur ce quartier auquel, dans le rejet ou l'affection, on ne peut s'empêcher de s'identifier ? Ces portraits photographiques, réalisés par Louiza Malki, accompagnés d'entretiens sonores recueillis par Irène Berelowitch, de l'atelier du Bruit, constituent autant de variations sur ce thème, de l'après-guerre au futur proche. Une matière à regarder, écouter, mais aussi à discuter, lors de sa présentation prochaine au public. Inaugurée le 12 mai à la médiathèque Persépolis de Saint-Ouen, l'exposition itinérante prendra ses quartiers, entre autres, à la Maison du Projet à Saint-Ouen et à la médiathèque Elsa-Triolet sur l'Île-Saint-Denis.

www+ www.latelierdubruit.net ; www.louizamalki.fr



LES CONSEILS CITOYENS FONT LEUR HACKATHON

Le 16 décembre 2017, des Conseillers citoyens se sont rassemblés à Paris pour participer à un événement singulier et novateur : un « hackathon », autrement dit une journée de travail collective. Ce moment d'échange et de convivialité a réuni près d'une centaine de membres de ces instances, venus de toute la France, à la suite d'un tirage au sort réalisé auprès de plus de 300 volontaires, selon un principe d'équilibre géographique et de respect de la parité. Les participants se sont d'abord regroupés en ateliers thématiques pour dégager des pistes d'action concrètes autour de trois axes : emploi, formation/orientation et éducation. Puis, partant de cette première réflexion, ils ont conçu, en petits groupes, 21 prototypes de projets, qui ont ensuite été présentés en plénière. Lors de son discours de clôture, Julien Denormandie, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des territoires, s'est engagé à mobiliser le réseau territorial de l'État pour le suivi de l'ensemble des projets.



© PATRICE NIN

TOULOUSE

MÉCANIQUE AUTO, UNE AFFAIRE DE FEMMES

En janvier dernier, Souad Boudjella a remporté le prix « Talents des Cités ». Une récompense qui conforte cette jeune femme Toulousaine dans la voie qu'elle s'est choisie : la mécanique. Derrière sa réorientation – elle travaillait auparavant comme aide à domicile – se cache un fort attachement au quartier dans lequel elle a grandi. Si la jeune femme décide de reprendre le garage Lak'Auto en 2016, c'est notamment en raison de sa localisation dans le Grand Mirail, tout près de l'immeuble de son enfance. Mais Souad Boudjella a aussi opté pour ce retour aux sources parce qu'elle connaît le marché et les

besoins de sa clientèle. Elle sait d'expérience qu'un garage est primordial dans ce quartier populaire. Et que les frais d'entretien représentent un poste de dépense important pour les foyers en difficulté, et notamment pour les familles monoparentales. Solidaire, la cheffe d'entreprise propose donc prix bas et facilités de paiement. Cette envie de se rendre utile l'a aussi conduite à organiser des stages gratuits pour les femmes du quartier. Apprendre les rudiments de l'entretien automobile à ces voisines, c'est leur éviter des frais, mais surtout les accompagner vers l'autonomie.

NOUS

QUIMPER LES ENFANTS ONT LE PREMIER RÔLE

Une vue panoramique sur la campagne environnante ... depuis un promontoire désert et bitumé. Ce paradoxe était celui du belvédère de la rue Joséphine Pencalet jusqu'à ce que les enfants du quartier ne prennent les devants. Dans une lettre collective adressée à la mairie, ils font part de leur envie d'un espace animé. Valérie Lecerf-Livet, adjointe du quartier de Penhars, en informe les services techniques municipaux. En parallèle, elle désire garder le dialogue ouvert : les jeunes pétitionnaires et leurs parents sont donc invités à une visite de la mairie, puis à deux réunions sur le projet, où ils peuvent s'exprimer sur l'aspect des installations. En janvier dernier, l'aire de jeu est inaugurée avec son fronton multi-sports et son jeu sur ressorts pour les plus petits. Un projet qui aura initié les enfants à la pratique citoyenne et récompensé leur engagement pour leur quartier.



© ISTOCK / STARPHOTOGRAPH



© OLIVIER BRABANT ARCHITECTE

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION UN LIEU D'ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNEL

Un équipement d'un genre particulier prend forme sur les pentes des Camélias, quartier de Saint-Denis-de-la-Réunion inscrit au PNRU. Imaginée par les habitants, l'Académie intergénérationnelle déploiera, sur plus de 1 000 m² intérieurs et extérieurs, une multitude de fonctions : maison de quartier, gymnase, studio d'enregistrement, salle de soutien scolaire, cafétéria, terrain de sport, théâtre de verdure, mur de graffitis. Mais le projet ne se résume pas à cette longue énumération. Comme son nom l'indique, il sera avant tout un espace de rencontre, de collaboration et de solidarité entre générations. Un modèle qui rompt avec l'impuissance du proverbe « si jeunesse savait, si vieillesse pouvait » et lui préfère le partage de compétences et d'expériences. L'achèvement du chantier est prévu prochainement, pour une ouverture du lieu en 2019.

OUTILS

NICE UN MOTEUR POUR LE CENTRE ANCIEN

Le moteur de recherche français Qwant, né à Nice en 2013, a emménagé au printemps 2017 dans le centre ancien de la ville, un secteur qui fait partie du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNROAD). Qwant fonde sa popularité sur le respect de la vie privée des internautes. La société est en pleine expansion. En 2017, 150 salariés étaient répartis entre Nice, Paris, Rouen et Ajaccio, où le géant du web est implanté.

Cette année, la société prévoit d'atteindre 250 salariés au total, dont 40% de ces nouveaux emplois à Nice. Nul doute que l'installation du moteur de recherche dans le cœur historique niçois participe à dynamiser l'économie locale et à construire une nouvelle attractivité pour le quartier.



UNDA, LE QUARTIER À JOUER

De petites initiatives suffisent parfois à changer l'image des quartiers. C'est le pari d'Anne Dhoquois et Gaëlle Bidan qui ont créé Unda, le premier jeu de société sur les cultures urbaines. Unda est, dans le langage des quartiers populaires en Essonne, le diminutif d'underground. Convivial et amusant, Unda valorise l'image d'un univers méconnu, parfois caricaturé, en offrant un panorama de sa richesse culturelle. Les joueurs s'en approprient les codes particuliers à travers quatre univers : l'association, la rue, la maison et l'école. Le jeu, semi-coopératif, invite à la solidarité entre joueurs. Selon Anne Dhoquois, l'enjeu est aussi de favoriser une porosité entre générations — « c'est un jeu qui rassemble » —

et entre territoires — car « les cultures urbaines traversent les quartiers et se diffusent dans toute la société : modes vestimentaire, langagière, musicale... » Unda se transforme en médium pour passer un message d'ouverture : « c'est par l'expérience du jeu que l'on fait bouger les lignes » revendique-t-elle. Depuis sa commercialisation en octobre 2017, Unda a déjà rencontré un vif succès auprès de publics variés : collectivités, ludothèques, grand public, entreprises et structures associatives de quartier.

Pour commander le jeu ou organiser une animation avec les créatrices : unda-game.com / jeu.unda@gmail.com

BESANCON LA MSAP, LIEU UNIQUE POUR BESOINS MULTIPLES

Imaginée à l'origine pour les zones rurales, la Maison de Services Au Public (MSAP) s'invite en ville. Le quartier de la Planoise à Besançon l'a adoptée début janvier. « Le projet, porté par la ville de Besançon, et dont le fonctionnement est assuré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ambitionne de garantir l'accès aux droits des habitants » explique Marie-Noëlle Grandjean, responsable de la MSAP. Le lieu regroupe plusieurs partenaires dont la CAF, la CPAM, la Mission Locale, la Direction Relations Usagers et le Centre d'examen de santé. Une expérimentation préalable d'un an et demi a permis de tester et de pérenniser des solutions de mutualisation des services publics. Ils concernent l'accueil ou l'accompagnement des démarches en ligne et sont assurés sur place par des agents polyvalents de la CAF, de la CPAM et de la CCAS. La MSAP accueille déjà de nombreux habitants, qui viennent parfois de loin. Marie-Noëlle Grandjean le confirme : « Nous rencontrons des gens du quartier, de la ville, des communes extérieures, voire du département. »



JAMAIS VU MAISON À 1€ À ROUBAIX

La Ville de Roubaix a lancé le 21 mars un dispositif inédit en France : la « Maison à un euro avec travaux ». Inspirée des « Maisons à une livre de Liverpool », l'expérimentation s'inscrit dans la politique de rénovation de l'habitat de la Ville. Il s'agit « d'une solution nouvelle à des problèmes récurrents, explique Milouda Ala, adjointe au maire en charge du logement. L'ancienneté, la vétusté, voire l'insalubrité des logements du territoire roubaisien le place en deçà des moyennes métropolitaines. Il fallait contrer cette fatalité ». 17 maisons aux

typologies variées (du T2 au T5+) sont ainsi mises en vente. Sélectionnées sur des critères de vacance et d'état de dégradation avancée, elles appartiennent à des partenaires institutionnels : Métropole européenne de Lille, Ville et bailleur social. L'offre s'adresse à des primo-accédants qui s'engagent à réaliser des travaux de rénovation et à habiter la maison pendant six ans. Fin avril, plus de 630 dossiers ont déjà été retirés. La phase expérimentale s'étendra à l'échelle métropolitaine, si le défi est relevé.

WWW+ www.maisona1euroavec travaux.fr



OPÉRATION SAUVETAGE L'ORCOD-IN POUR GRIGNY 2

BONUS
WEB

Grigny 2, l'une des plus importantes copropriétés d'Europe, fait l'objet d'une Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN). L'ampleur de la situation justifie l'opération : endettement, gestion complexe, sur-occupation des logements due aux marchands de sommeil et dégradation des conditions de vie de 17 000 habitants répartis dans 5 000 logements. « Pendant un an sans lumière, six mois sans eau chaude, il y avait bien des choses qui n'allaient pas » témoigne Arléne Bonnefoy, habitante de la rue Lavoisier. L'ORCOD-IN mobilise des moyens humains et financiers exceptionnels en partenariat avec la Ville de Grigny, Grand Paris Sud et l'Etat. Pilotée par l'EPF Île-de-France, la phase opérationnelle s'est engagée en avril 2017. Les objectifs poursuivis sont l'acquisition et le portage foncier, la suppression du syndicat principal (inscrit dans le Plan de Sauvegarde de 2014), l'accompagnement du redressement des 27 syndicats secondaires et la mise en œuvre d'un projet urbain pour la requalification du quartier, dans le cadre du NPNRU.

VALENCIENNES MÉTROPOLE A RENDEZ-VOUS AVEC LA VILLE



Le meilleur des initiatives nationales en faveur du renouvellement urbain a été dévoilé les 27 et 28 juin à Valenciennes. La Communauté d'Agglomération, en partenariat avec l'ANRU, la Caisse des Dépôts, le CGET, la Région Hauts-de-France et l'ODAS (Observatoire national de l'Action sociale), organise la manifestation « RDV avec la ville » pour mettre à l'honneur sa politique ambitieuse en la matière depuis plus de 10 ans. Cet événement national a été labellisé « 40 ans politique de la Ville » par le CGET et le Ministère de la Cohésion des territoires. Présidé par Jean-Louis Borloo, « l'événement participatif et pragmatique a apporté aux acteurs du renouvellement urbain des méthodes innovantes pour répondre aux problématiques qu'ils rencontrent » explique Justine Jolivet, coordinatrice de ces rendez-vous.

La programmation, rythmée par plusieurs formats d'intervention, s'est organisée autour de trois thématiques : les stratégies de reconversion des territoires, la transition énergétique et le développement économique dans les quartiers. L'appel à contributions lancé en décembre 2017 a donné lieu à plus de 80 projets dont la présentation a permis « aux acteurs de valoriser leurs démarches et expériences innovantes » souligne Justine Jolivet.

AILLEURS

LONDRES

PAS DE REPOS **POUR LES FRICHES !**

Il n'y a pas que la nature qui a horreur du vide. La ville aussi, et ceux qui la font, à en croire la démarche baptisée « meanwhile projects »* mise en place dans le quartier de South Kilburn, dans le nord-est de Londres, secteur en plein renouvellement urbain. Elle consiste en l'appropriation et la valorisation temporaire, par le biais de projets de nature variée, de friches et lieux vacants, des espaces pour partie générés par les démolitions et les opérations de réaménagement. Porté par le conseil d'arrondissement de Brent, dont dépend le quartier, le dispositif vise à faire émerger des lieux de vie, de culture et de création fédérateurs.

LES PROJETS S'ENCHAÎNENT

Depuis son lancement en 2013, trois lieux ont ainsi été successivement investis. Le premier, nommé the Albert, proposait à la fois un restaurant, un café, une piste pour l'apprentissage du vélo ou encore des séances de chants au sein d'une chorale. Succès immédiat auprès des habitants. Peu de temps après sa fermeture, ce fut au tour d'un autre local inoccupé de devenir « the place to be » à South Kilburn. Avec la Carlton kitchen, l'idée était de créer les conditions d'une chaîne alimentaire à l'échelle micro-locale, depuis la culture de fruits et légumes sur place jusqu'à la préparation, en cuisine collective, de ces produits, servis

ensuite dans un espace de restauration faisant partie intégrante du projet.

Aujourd'hui, ce sont les entreprises en phase de création ou de développement qui viennent insuffler de la vie dans les terrains vagues londoniens. Accueillies par les South Kilburn Studios, une pépinière d'entreprises éphémère, elles bénéficient de locaux (bureaux, espaces de co-working...) et de matériel, sans avoir à payer de loyer mais en s'engageant, en contrepartie, à prendre chacune en stage un jeune habitant du quartier.

* projets en attendant



© MARCEL VAN DER BURG



© STIJN BRAKKEE



© STIJN BRAKKEE



© MARCEL VAN DER BURG

AMSTERDAM

BONUS
WEB

À CHACUN SON CHANTIER

400 mètres de long, 500 appartements : le grand ensemble Kleiburg, datant de 1959, est le plus important du pays. Il s'agit de l'un des derniers immeubles du quartier d'habitat social de Bijlmer à n'avoir pas été démolit. Il a fait l'objet trois ans durant, de 2013 à 2016, d'une réhabilitation de grande ampleur, un peu particulière. En effet, le projet faisait des habitants les décideurs et artisans de la transformation de leurs appartements, en totale liberté, façon do it yourself*. Pour ce faire, il leur était proposé des matériaux à des prix défiant toute concurrence, ainsi que des conseils et accompagnements techniques. Les parties communes et les façades ont quant à elles subi une intervention plus classique, pensée par les agences XVW architectuur et NL Architects. Ce choix a permis de diminuer considérablement le coût global du projet dont l'exemplarité, le caractère innovant et potentiellement inspirant sont aujourd'hui reconnus. Ce dernier est ainsi sorti grand gagnant de l'édition 2017 du prestigieux prix d'architecture Mies Van De Rohe.

* fais-le toi-même

PIA JEUNESSE LE RÉSEAU SE CONSOLIDE !

L'ANRU est opérateur de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » du Programme Investissements d'Avenir (PIA), dotée d'un budget de 54M€ de subventions. En 2015, l'Agence a reçu de l'État la mission de favoriser le développement de politiques intégrées de jeunesse à l'échelle d'un territoire pertinent, dans le cadre d'un appel à projets. L'enjeu est d'accompagner les acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre d'une réponse ambitieuse, globale et structurée aux problèmes que rencontrent les jeunes d'un territoire donné, que ce soit dans les domaines de l'accès à l'emploi, l'entrepreneuriat, l'insertion sociale, la formation, la santé, la citoyenneté, ou encore la mobilité.



© ISTOCK

JOURNÉE D'ÉCHANGES



En mars, s'est déroulée la deuxième rencontre nationale dédiée à cet appel à projets, au cours de laquelle les 16 lauréats, issus de territoires tant urbains et ruraux, métropolitains qu'ultra-marins, étaient mis à l'honneur. Cette journée a rassemblé plus d'une centaine de représentants des projets lauréats, ainsi que des membres du comité de pilotage de l'action. À cette occasion, Christophe Mirmand, préfet de la région Bretagne et Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP, ont accueilli Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement et Jean-Benoit Dujol, président du comité de pilotage du PIA Jeunesse et délégué interministériel à la jeunesse.

Au travers d'une animation participative, la parole a été donnée en priorité aux porteurs de projet, afin de créer un espace d'échanges constructifs et d'affermir la structuration d'un réseau national du PIA Jeunesse. L'ensemble des acteurs a partagé la complexité, l'exigence, la pertinence et la richesse de ce programme. Et Guillaume Boudy de rappeler qu'« *il y a, de plus en plus, un impératif de rapidité pour répondre aux préoccupations des jeunes légitimement impatients* ».

ANRUSCOPE DE LA RESSOURCE !

Dans le cadre de la modernisation de ses systèmes d'information, l'ANRU a remplacé, en février dernier, son extranet par un nouvel outil, l'Anruscope. Conçu comme une plateforme multiservices complète, il reprend les fonctionnalités de l'ancienne interface tout en proposant de nombreuses autres. On retrouve sur la plateforme toute l'actualité de l'ANRU et de ses partenaires, les actions d'animation et de formation des réseaux d'acteurs, ou bien encore l'accès à un fonds documentaire très fourni, ainsi qu'à des outils tels qu'Agora, qui permet de suivre les dossiers de subvention en cours. Et pour qu'il reste accessible partout, l'Anruscope est consultable sur smartphone dans une version adaptée.



NOMINATIONS À L'ANRU

Sarah Lacoche, inspecteur des Finances, a été nommée **directrice générale adjointe de l'ANRU**. Elle succède à Jean-Paul Lapierre.



sd@

Céline Gipoulon remplace Caroline Bollini au poste de **directrice de la Stratégie et de l'Accompagnement des Acteurs**.



sd@

Caroline Bollini devient **directrice de l'Administration, des Finances et des Systèmes d'Information**, en remplacement de Sarah Lacoche.



sd@

Benoît Zeller a été nommé **directeur opérationnel**, succédant à Thierry Asselin, qui a rejoint l'Union Sociale pour l'Habitat.



sd@



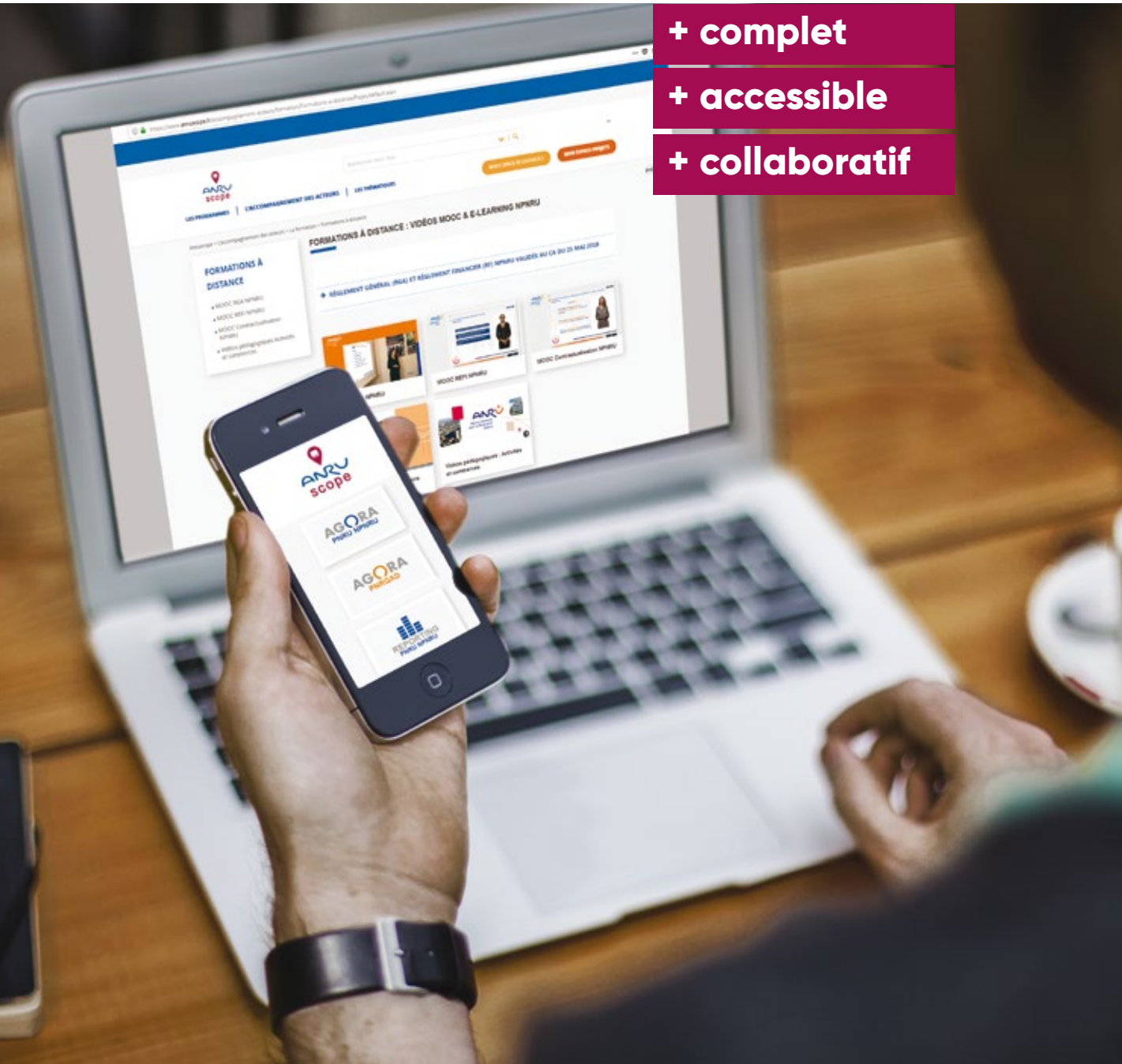
www.anruscope.fr

LE NOUVEL EXTRANET DE L'ANRU

+ complet

+ accessible

+ collaboratif



ActionLogement

L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT



ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

www.anru.fr